



Syndicat National des Personnels  
de l'Éducation et du Social  
Protection Judiciaire de la Jeunesse  
**Région SUD EST : 06 43 44 93 82 - 06 23 52 24 13**



## **Déclaration du SNPES pour le Comité Technique Inter Régional sur la formation et les questions de santé et sécurité au travail**

Depuis quelques mois, les drames du monde viennent frapper à notre porte avec une acuité particulière et bouleversent nos modes de pensée, jusqu'à perturber le Landerneau intellectuel. Les portes se ferment et l'ouverture d'esprit est soumise à des vents contraires. Et pourtant, il est temps d'ouvrir nos fenêtres et de faire rentrer de l'air pour aérer nos visions du monde sclérosées. Qui sème des fleurs récolte des bouquets.

Le SNPES a toujours défendu le principe d'une formation de qualité, axée sur les besoins des professionnels de terrain de tous les corps de métiers de la PJJ et préservée des tumultes de l'actualité sociale. L'autonomie de la formation est un rempart nécessaire à la possibilité d'une pensée libre, féconde et engagée, pour ne pas être en proie à l'émotion de l'actualité et pouvoir prendre du recul.

Les attentats de janvier dernier sont encore dans nos têtes. Ils ont provoqué un aggiornamento nécessaire de l'ensemble des logiques de réflexion de tous les acteurs sociaux. De l'EN à la PJJ, toutes celles et ceux qui concourent à l'action éducative, peu ou prou, ont pris conscience des enjeux déterminants pour la cohésion sociale et le vivre ensemble.

À la PJJ, des parcours de formation ont été organisés, des moyens ont été dégagés et des réflexions ont été engagées. La citoyenneté, la laïcité et les questions de radicalisation ont fait irruption dans la sémantique professionnelle. Si le PTF a accompagné la vague avec précaution et mise à distance, ce qui a permis aux professionnels de terrain d'investir fortement ces lieux de la pensée professionnelle pour la PJJ, des points noirs subsistent. Dans certains lieux, ces formations ont été présentées comme obligatoires et des pressions ont été exercées sur les agents. Inutile de rappeler les échecs cuisants, et c'est heureux, des précédentes formations obligatoires. Le PTF Sud-Est a proposé plusieurs sessions de formation autour de ces axes de travail en maintenant un regard critique. Mais nous restons méfiants et vigilants quant à toute tentative d'instrumentalisation de la formation.

Ces sessions de formation ont coïncidé avec la signature de la convention de la PJJ avec le camp des Milles, outil éducatif fondamental et précieux dans le contexte actuel. Pour le SNPES, cette convention, encore insuffisamment portée par les cadres de la région, devrait être le socle autour duquel se construiront ces réflexions et ces actions. L'ensemble des professionnels qui ont pu y accompagner des jeunes confiés ont unanimement mis en avant l'importance de ce lieu pour l'exercice de leurs missions éducatives.

Que la direction du PTF ait porté un discours en opposition à cette nouvelle dimension portée par la PJJ Sud-Est, nous a paru tout bêtement stupéfiant, mais aussi révélateur d'un certain malaise au sein même du PTF. Nous n'avons eu de cesse de le mettre en exergue lors du dernier CTIR portant sur la formation. Le recrutement

d'une éducatrice dans l'équipe de formateurs est pour nous le signe d'une avancée. Mais de nombreuses questions demeurent.

L'application à marche forcée des orientations a conduit la direction de la PJJ à nier l'existence de savoirs-faire éprouvés et, sous couvert de professionnalisation, à imposer une autre « culture éducative », centrée sur la prise en charge coercitive des jeunes. Le résultat est là. Une formation continue trop collée aux directives nationales et pas assez à l'écoute des besoins des personnels. Une formation continue trop tiède qui ne prend plus de risques. Certains intervenants plus dérangeants que d'autres qui sont priés d'aller voir ailleurs si l'herbe est plus verte. Des modules trop ancrés sur des questions « nez dans le guidon ». Une réelle réflexion doit être menée avec les personnels sur les attentes des professionnels. Aujourd'hui, le sentiment est fort d'une captation de la formation par des bureaucrates déconnectés de la réalité des terrains, alors que les équipes de formateurs veulent faire autrement.

La mue observée ces dernières années transforme petit à petit le PTF en site ressource pour trouver des outils sur la façon d'exercer nos métiers. On y trouve du « comment » et plus beaucoup de « pourquoi ». Cette évolution ne permet plus l'interaction entre secteurs, entre générations, voire entre corps de métier. Les uns souffrent de ne pas avoir les moyens de remplir leurs missions et espèrent trouver au PTF des clés pour y parvenir. Les autres ne trouvent plus les possibilités d'entretenir leur curiosité, de réfléchir à leur évolution professionnelle, se nourrir, respirer intellectuellement.

L'absence dans nos formations de thématiques en lien avec les problématiques de citoyenneté et d'environnement numérique, est un exemple criant. Les jeunes ont une vie numérique sur les réseaux sociaux dont nous ignorons beaucoup de choses. Le rapport parlementaire intitulé « Génération radicale » le démontre en partie avec une certaine justesse.

Quant aux corps de métiers les plus en difficulté ces dernières années, force est de constater là aussi que le compte n'y est pas. Pour les administratifs, combien de formations de préparation aux concours de Cat B, ou tout simplement des formations qui prennent en compte un tant soit peu leurs nouvelles tâches qui prennent des proportions dantesques. A la lecture du dernier catalogue, nulle trace de formation de préparation aux concours de SA. Pour les contractuels, là aussi, le constat est amer. Sur les terrains, la nécessité de service reste l'arme fatale des directions de service pour enrayer les volontés les plus généreuses ? Et que dire des formations des Rues qui ne sont plus qu'un amas d'acronymes les uns plus déshumanisés que les autres, alors que la demande va dans un sens contraire.

La DIR nous propose ce jour de faire le bilan de la formation continue couplé à une analyse des questions de santé, sécurité au travail. N'est-ce pas là une gageure ? Ces textes qui sont mis au débat sont auréolés des meilleurs intentions. Mais quand passera-t-on de la théorie à la pratique ? Il faut maintenant faire ce qu'on dit et arrêter les sempiternelles discussions autour des analyses. La réalité des terrains contredit tous les jours les volontés qui sont inscrites dans les textes.

« A chaque effondrement des preuves, il faut répondre par une salve d'avenir ». **René Char**